



Bulletin de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNU.ipp



Syndicat National Unitaire Instituteurs
Professeurs des écoles - P.E.G.C.

Supplément n°2 du 11 février 2008
au Bulletin n°552 - ISSN : 1250-3509

La carte scolaire ne vient pas à nous, alors, allons à elle !

RASSEMBLEMENT

sur le temps de midi (de 11 h 30 à 13 h 30)
devant l'Inspection Académique
«concert revendicatif»
Lundi 18 février 2008

Nous n'avons pas à attendre les élections municipales.

Obligation de moyens...

Compétition, classement, mise en concurrence, culture du résultat assise sur des indicateurs de performance inspirés du monde de l'entreprise, le tout dans un contexte d'évaluationnisme aiguë et insensée, voilà ce que sont les projets à court terme du Ministère pour les écoles et les personnels. Alors que les enseignants, chaque jour, font leur «obligation de résultat» pour tous leurs élèves, le Ministère de son côté s'exonère totalement de son «obligation de moyens».

Supprimer 100 000 emplois à l'Education Nationale, c'est l'objectif du gouvernement sur 5 ans. Il s'agit d'un plan social colossal sans commune mesure avec les dégradations pourtant déjà très importantes de ces dernières années.

Pour tenter de masquer l'énormité de l'agression, ne

pas porter les responsabilités de l'explosion du système éducatif, Ministère et gouvernement font le choix criminel de désigner les coupables : les enseignants qui travaillent mal et pas assez !

Comme en maternelle par exemple selon Bentolila et ses complices.

**Remplacement
des maîtres absents :
Le 18 février, avec les pétitions
des écoles, nous redirons
à l'Inspecteur d'Académie que nous
exigeons 450 postes !**

...Obligation de se rassembler

C'est notre responsabilité. Rassembler la profession (prochaines mobilisations, demi-journées d'infos syndicales, adhésion au SNU.ipp...), rassembler les parents d'élèves et les élus dans une période de carte scolaire toujours très propice aux échanges et à un bon «tri» entre dis-

cours officiel et réalité locale.

C'est notre responsabilité pour ne pas perdre à tout jamais le système de remplacement, la formation continue... Ne pas revenir, entre autres, à des moyennes supérieures à 30 élèves par classe partout !

Sommaire : p.1 : Rassemblement du 18/02/08 - p.2 et 3 : Communiqué du SNU.ipp du Nord ; Stages de remise à niveau ; Les effectifs : une bataille longue et pugnace ... - p.4 : Le samedi matin ; Unité syndicale p.5 et 6 : Les élus vous informent - p.7 : Adresse aux parents - p.8 : Grève le 21 mars ? Consultation.

«L'affaire de la gifle»
Communiqué du SNU.ipp-FSU du Nord

Le SNUipp-FSU Nord se fait l'écho de l'émoi de toute la profession après la mise en examen d'un professeur du collège de Berlainmont suite à la gifle donnée à un élève.

Le SNUipp se fait l'écho de l'émoi que suscite, auprès des enseignants, le battage médiatique qui s'en est suivi, malheureusement entretenu par des responsables du rectorat. Chaque jour, la communauté éducative (élèves, enseignants, familles...) vit des situations conflictuelles.

Si le geste est bien entendu regrettable, tout comme le comportement et les paroles de l'enfant sont également répréhensibles, cette situation aurait pu être gérée autrement.

Le SNUipp-FSU Nord s'inquiète de la démesure de la procédure judiciaire et des conditions de l'interpellation du collègue.

De plus en plus, les enseignants y compris du 1er degré, sont victimes d'agressions, parfois d'adolescents, parfois de parents eux-mêmes. Ce type d'incident est souvent la conséquence d'un climat général détérioré dont nul ne peut se dédouaner, à tous les niveaux.

Ce sont, le plus souvent, les conditions d'exercice du métier qui sont la résultante de tels débordements : classes surchargées, accumulations de tâches et de stress professionnel, réduction du nombre d'adultes dans les établissements, difficultés sociales insuffisamment prises en compte, baisse du recrutement d'enseignants formés et qualifiés...

Pour éviter que les enseignants ou les élèves vivent ce genre de situation, la bonne démarche n'aurait-elle pas dû être de rendre possible le dialogue au sein de l'établissement entre la famille et l'enseignant ?

Le SNUipp-FSU Nord condamne les propos du responsable du Rectorat qui ont jeté le discrédit sur le collègue et la profession.

Dans l'immédiat, le SNUipp demande que tout soit fait, à tous les niveaux, pour que la sérénité revienne, dans l'intérêt non seulement du collègue et de l'enfant, mais aussi du service public.

Pour signer la pétition en ligne : snu59@snuipp.fr

«Stages de remise à niveau»
pendant les vacances pour les élèves en difficulté !

Communiqué de presse du SNU.ipp

FAUX RATTRAPAGE, VRAI BRICOLAGE !

Dans un discours à l'Ecole Supérieure de l'Education nationale le 28 janvier, le Ministre Xavier DARCOS a annoncé, entre autres mesures, la mise en place de «stages de remise à niveau» pour les élèves en difficulté à l'école élémentaire, pendant les vacances scolaires.

Cette mesure prendrait effet dès les vacances de printemps 2008. Bricolage dans l'urgence ou annonce médiatique ? Ce dispositif n'a fait l'objet d'aucune discussion et d'aucune information en direction des enseignants, des municipalités et des parents...alors que le Ministre s'y était engagé.

Le SNUipp s'interroge fortement sur l'efficacité de ces «devoirs de vacances» qui ne peuvent résoudre en aucune façon les difficultés scolaires des élèves.

La nécessité de faire réussir tous les élèves à l'école, passe par de toutes autres mesures (abaissement des effectifs, développement du travail en équipe, plus de maîtres que de classes...), qui nécessitent d'autres choix budgétaires.

Paris, le 31 janvier 2008

Le lundi 18 février entre 11 h 30 et 13 h 30
devant l'Inspection Académique

Délégations d'école pour exiger :

- **Un abaissement des effectifs par classe.**
- **Des remplaçants supplémentaires.**
- **Plus de maîtres que de classe !**



Les effectifs : une bataille longue et pugnace des enseignants de Seine St Denis

Le «25 élèves par classe» a été un leit-motiv rythmant les actions départementales.

En élémentaire :

Jusqu'en 1997 les normes étaient de 24,5 en ZEP, 25 pour les écoles en contrat de Ville, et 26,5 pour les écoles hors-ZEP. Les effectifs des écoles du département étaient bien au-dessus des effectifs nationaux y compris en ZEP.

Le plan de rattrapage de 1998 obtenu après une mobilisation de la profession pendant plusieurs semaines, a permis la création de 3000 postes, 815 étant destinés aux écoles.

Les normes sont passées à 23 par classe en ZEP et 25 en hors-ZEP.

Actuellement ces normes sont respectées dans ce département. A partir de 1998 le nombre d'écoles en ZEP a doublé, le respect des seuils d'ouverture (école par école) cumulé au grand nombre d'écoles en ZEP ont conduit à une moyenne départementale relativement basse. Ce département n'est pas privilégié comme nous le laissent entendre l'IA, simplement nous avons su ensemble défendre et conserver nos acquis.

En maternelle :

Sur le plan national l'évolution des effectifs a été celui-ci : en 1960 : 50 élèves par classe ; en 1970 : 40 élèves par classe ; en 1975 : 35 élèves par classe ; et en 1979 : 30 élèves par classe.

Pour les écoles maternelles jusqu'en 1997 la norme était de 26 par classe en ZEP et 30 pour les non-ZEP.

C'est au milieu des années 80 que les enseignants (es) du département ont imposé 25 élèves dans les classes de petites sections. Ils

Nombre d'élèves par classe en moyenne par école pour obtenir une ouverture de classe dans le 93								
Elémentaire			Maternelle					
	Jusqu'en 1997	Après 1998		1960	1970	1975	1981	Après 1998
ZEP	24,5	23	ZEP				26	25
Hors ZEP	26,5	25	Hors ZEP	50	40	35	30	27

prenaient ainsi le risque de laisser des enfants en liste d'attente mais militaient auprès des municipalités pour la création de nouveaux locaux pour scolariser et faire ouvrir les postes nécessaires.

Avant le plan de rattrapage de 1998, les enseignants ont commencé à limiter à 28 par classe dans les moyennes et grandes sections.

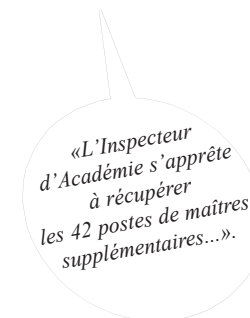
Le plan de rattrapage de 1998 a permis d'augmenter considérablement le nombre des écoles maternelles classées ZEP et généraliser à 25 l'effectif par classe, 27 partout ailleurs.

C'est sous la pression des listes d'attente que les enseignants ont réussi malgré tout à imposer ces normes et obliger l'IA à ouvrir les postes correspondants, pour accueillir les enfants de moins de 3 ans en liste d'attente.

Mais on assiste depuis 2003 à un recul de la scolarisation des enfants de 2 ans. La montée démographique ne s'est pas accompagnée des constructions nécessaires (à la charge des communes) et nous sommes passés sous la barre des 10% des moins de 3 ans scolarisés en maternelle.

Les revendications du SNUipp en matière d'effectifs sont de 15 en petite section et 20 dans les autres classes.

Propos relevé lors d'une réunion de directeurs :



Février 2008
Préparation du C.T.P.D.
«Carte Scolaire»

Ville.....Tél.....
 Ecole.....
 Mat Elém. Applic. ZEP Normes ZEP

	Total des élèves par niveau de classe						
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1
Rentrée 2007							
Rentrée 2008							

Rappel
Renvoyez au SNU.ipp 93
l'enquête carte scolaire
parvenue dans les écoles
(et téléchargeable sur
<http://www.snuipp.fr/93>)

Nombre d'élèves (chiffre-
 dont
 Nombre
 N°

Normes de décharges de Direction départementales / nationales

Elémentaire hors ZEP		Décharge complète	Maternelle hors ZEP	
93	National		93	National
à partir de 13 classes	à partir de 14 classes	2/3 décharge	à partir de 11 classes	à partir de 13 classes
			10 clas.	
9 à 12 clas.	10 à 13 clas.	1/2 décharge	9 clas.	9 à 12 clas.
5 à 8 clas.		1/3 décharge	5 à 8 clas.	
4 clas.	4 à 9 clas.	1/4 décharge	4 clas.	4 à 8 clas.

Normes spécifiques ZEP dans le 93		
Elémentaire	Décharge complète	Maternelle
à partir de 10 classes	2/3 décharge	à partir de 10 classes
8 à 9 clas.		8 à 9 clas.
5 à 7 clas.	1/2 décharge	6 à 7 clas.
	1/3 décharge	5 clas.
	1/4 décharge	4 clas.

Le samedi matin

La difficulté scolaire sera encore plus à la charge de l'institut ou du PE dans sa classe ! Intelligent non ?

Danger : Le ministère fait tout pour que ça aille mieux... et ça n'ira pas mieux ! «Suivez mon regard», c'est la faute à qui ?

Entendu en réunion de directeurs :

«L'Inspecteur d'Académie va réduire de manière significative le nombre de départs en stages CAPA-SH... 0 départ en option G ? Très peu en option E».

et les RASED ils vont faire quoi ? Disparaître...

J'en ai assez de passer le temps d'apprentissage de mes élèves dans des évaluations dont l'objectif est à terme de réduire le nombre de personnels spécialisés.

J'exige les moyens nécessaires à la réussite de mes élèves, je ne me contente pas du SMIC culturel, j'adhère au SNU.ipp/FSU !

Unité syndicale : Oui, toujours oui !

Le SNUipp FSU considère que l'unité syndicale est un élément fondamental de la réponse à apporter aux régressions annoncées par le gouvernement : restrictions budgétaires et fermetures d'emplois publics.

Dès la fin décembre 2007 le SNUipp FSU 93 proposait aux autres organisations syndicales du département un programme d'actions incluant dans un premier temps une pétition sur le remplacement des maîtres, une manifestation commune à l'Inspection Académique le jour de l'action sur les salaires (24 janvier). Le 24 janvier, l'UNSA éducation et la FSU 93 appelaient ensemble les personnels à manifester devant l'Inspection académique.

Devant l'attitude du gouvernement de refus de traiter la préparation de la carte scolaire 2008 tant que les élections municipales ne sont pas passées, le SNUipp a proposé aux organisations syndicales d'enseignants du 93 d'organiser ensemble le rassemblement du lundi 18 février 2008. La réponse concertée de 4 organisations à notre proposition a été de proposer un rassemblement un mercredi sur l'unique question du remplacement des maîtres. Nous avons considéré que cette réponse était inappropriée à la situation.

Nous avons fait la démonstration le jeudi 24 janvier 2008 que nous pouvions porter l'ensemble de la problématique **«Pour un plan de développement pour la Seine Saint Denis» avec la «création massive de postes budgétaires»**, tout en faisant passer dans les médias un message fort concernant le remplacement des maîtres.

Ensemble, nous renouvellerons cette démonstration le lundi 18 février 2008.

Je ne veux pas du socle commun et je veux d'autres ambitions pour les élèves, j'adhère au SNU.ipp/FSU !

Je veux une augmentation de mon salaire et de mon pouvoir d'achat, j'adhère au SNU.ipp/FSU !

CAPD du 7 février 2008

Majoration exceptionnelle de barème pour les permutations «500 points»

La nouvelle circulaire ministérielle (bulletin officiel du 7 novembre 2007) concernant la modification d'attribution des accords de 500 points définit un nouveau cadre. Seules sont prises en compte les situations de handicap du collègue, de son conjoint ou de son enfant. Pour les enfants, la notion de maladie très grave peut également être retenue. Les décisions sont prises en CAPD il n'y a plus de transmission au niveau national pour un nouvel examen.

66 collègues avaient demandé un examen de leur situation Les médecins ont étudié tous les dossiers et 32 collègues ont été retenus pour obtenir une majoration exceptionnelle de leur barème lors des permutations de 2008.

Tous les collègues qui nous avaient contactés et tous les collègues syndiqués ont été prévenus individuellement.

Nous ferons une évaluation lors des résultats des permutations pour savoir si tous les collègues qui ont eu les 500 points ont obtenu une permutation.

Nouvelle CAPD : Exeat exceptionnels pour raisons médicales ou sociales très graves

Comme toutes les situations médicales ou sociales très graves ne peuvent plus bénéficier «des 500 points» l'Inspecteur d'Académie, suite à la demande du SNUipp 93 s'est engagé à réunir une CAPD pour toutes ces situations le **vendredi 4 avril 2008**. Une circulaire va arriver par mel dans toutes les écoles expliquant les nouvelles modalités. Tous les collègues qui ont déjà fait une demande de 500 points et qui n'ont pas été retenus, ainsi que les nouveaux collègues qui souhaitent voir un examen de leur situation devront remplir un dossier en joignant les justificatifs médicaux ou sociaux sous pli confidentiel.

N'hésitez pas à nous envoyer aussi le double de votre dossier pour que nous suivions l'évolution et les résultats de cette prochaine CAPD.

Prochaine CAPD

Vendredi 15 février :

- validation de la circulaire du mouvement,
- validation de la circulaire sur les demandes de temps partiels et de disponibilités.

Vendredi 21 mars :

- départ en stage CAPA-SH,
- liste d'aptitude direction d'école.

Vendredi 4 avril :

- exeat exceptionnel,
- cas particulier pour le mouvement départemental,
- aménagement de postes.

Barème des permutations nationales

Les élus du personnel ont été placés dans une situation difficile pour vérifier les opérations.

L'application informatique ministérielle ne calcule pas les rattrapages manuels opérés par les services des IA. Ce «re-calcul» n'intervient qu'à la fin des opérations quand l'application est lancée nationalement pour répartir les permutations.

Pour illustrer notre propos : un collègue qui a obtenu une promotion lors de la CAPD du 11.01.08 a bien son échelon enregistré mais pour le moment ce sont les points pour l'échelon précédent qui sont encore visibles. De même pour les 45 points « zone violence » ont peut lire que cela est validé par les services mais non comptabilisés dans le barème. En fait nous pouvons seulement vérifier que les différents éléments permettant le calcul du barème sont corrects. Nous ne pouvons pas vérifier que le barème retenu nationalement est le bon. Nous avons protesté en CAPD, nous demandons aux élus à la CAPD de protester auprès du ministère. Nous avons demandé que les services de l'IA informent les collègues des éléments pris en compte par les services en les envoyant dans leur boîte I-Prof. Nous ne savons pas encore si cela sera fait.

Les éléments vérifiés par les élus du SNUipp 93 rentreront dans le calcul du barème national. Les documents que vous nous envoyez pour vérifier vos barèmes sont donc déterminants. Nous avons pu faire saisir par les services de l'IA. des rectifications concernant la durée de séparation.

Recrutement de la liste complémentaire

Le recteur d'académie, au vu des postes vacants dans le département a autorisé le recrutement de 18 collègues sur la liste complémentaire courant février. Les collègues devraient être en poste avant les vacances de février. Bienvenue aux nouveaux recrutés dans la profession !

Départ en stage de DDEAS

L'Inspecteur d'Académie annonce 7 postes vacants de direction d'établissement spécialisé pour la rentrée 2008. Avec 4 sortants de stage DDEAS en juin 2008, il dénombre 3 postes vacants pour la rentrée 2009. Afin d'anticiper l'Inspecteur d'académie propose quatre départs en stage DDEAS 2008/2009.

10 candidats sur 11 ont obtenu un avis favorable de la commission, puis en fonction de critères d'évaluation le jury a classé ces 10 collègues selon les compétences évaluées lors de cet entretien. Nous avons dénoncé cette méthode qui revient à désigner des collègues sur des postes à profil. Les élus du SNUipp FSU exigent que les avis de la commission (favorable ou défavorable) soient déterminants puis que la CAPD examine en fonction de l'AGS et de l'ancienneté dans l'ASH les candidats retenus pour partir en stage.

L'Inspecteur d'Académie n'a pas retenu nos propositions et est resté sur le classement du jury.

Les collègues syndiqués ou qui nous avaient contacté, ont été prévenus individuellement de la décision de la CAPD.

Vœu «Pont de l'Ascension»

Le SNUipp FSU 93 a proposé en CAPD le vœu suivant : «Les congés de Printemps vont du 19 avril au 5 mai 2008, comprenant le 1^{er} mai et l'Ascension. Comme l'an dernier, nous sommes lésés. Nous vous demandons donc d'accorder le vendredi 9 mai aux écoles et de donner la possibilité aux équipes pédagogiques de réorganiser le samedi 10 mai en le considérant comme vaqué».

L'I.A. nous a indiqué qu'il répondrait à cette demande lors de la CAPD du 15 février.

Base élève : un outil de gestion soi disant...

Un véritable fichage des populations pour assurer le contrôle social.

Cet outil a pour objectif d'organiser l'école du 21^{ème} siècle, on n'arrête pas le progrès...

- moins d'enseignement avec le socle commun pour les plus pauvres, les riches sauront bien compenser,
- l'évaluation systématique avec des livrets de compétences bientôt en ligne, suivant les enfants de la maternelle à l'université,
- le renvoi vers des dispositifs extérieurs pour les «plus agités», c'est le contrôle social,
- le croisement possible des données (loi de prévention de la délinquance) pour que les maires puissent faire suspendre les allocations familiales aux absentéistes...

L'Inspection académique commence à demander aux directeurs du département de se préparer à utiliser le fichier «base-élèves» sous la pression du Ministère qui veut généraliser son utilisation (1^{ère} tentative à St Denis ce jeudi 7 février). Aucun ordre écrit pour le moment, juste des appels téléphoniques.

Le SNUipp 93 a mobilisé la profession et les municipalités contre ce fichier (pétitions, motion au Conseil Municipal, pétition avec la LDH). **Il soutient fermement les directeurs et leurs équipes qui refuseront son utilisation.**

L'action de chacun et de chacune d'entre nous sera déterminante pour empêcher la mise en place de ce logiciel de fichage et de contrôle des élèves et des familles.

Faites signer la motion ci-jointe par le Conseil des maîtres et renvoyez-la à l'Inspection Académique dès qu'elle s'adressera à vous pour renseigner «Base-élèves».

Motion du Conseil des maîtres de l'école.....

Le Conseil des maîtres réuni ce jour, refuse la mise en place du fichier «Base-élèves».

La mise en place de ce fichier pose un problème de libertés publiques, notamment en ce qui concerne le droit à la vie privée.

Cet outil est centralisé et il est partageable, la première des conséquences est la possibilité d'extraction des données par d'autres que ceux qui les ont saisies.

Il existe déjà des fichiers informatisés qui suffisent à la stricte gestion locale des élèves des écoles.

Signatures

Après les interventions du Président de la République au sujet de la laïcité, une pétition à l'initiative de la Ligue de l'Enseignement signée par la Ligue des Droits de l'Homme et par une multitude d'organisations est à signer en ligne :



La pétition nationale FSU, LDH, etc... contre les fichiers informatisés (Base élèves, SCONET..) est toujours à signer en ligne :





SNU.ipp 93/FSU

Adresse aux parents

*Parents,
Le 18 février,
le SNU.ipp 93
et la FSU
vous appellent
à venir avec
les enseignants
sur le parvis
de l'Inspection
Académique
à Bobigny
réclamer
les moyens
pour
vos enfants !*

L'Etat a la responsabilité d'investir les moyens nécessaires à la réussite de tous les enfants dans un système scolaire égalitaire, laïc et gratuit. Or depuis des années on assiste à une baisse constante des moyens investis dans l'école publique. **Aujourd'hui c'est une attaque sans précédent de la part du gouvernement. C'est 100 000 emplois à l'Education Nationale qui doivent disparaître en 5 ans.**

Qui peut croire que c'est avec moins d'emplois qu'il y aura moins d'élèves par classe, que les enseignants seront mieux remplacés, qu'ils seront mieux formés et que l'on pourra aider davantage les élèves en difficulté ?

L'école d'aujourd'hui crée de l'échec scolaire en ne donnant pas aux élèves les conditions d'une bonne scolarité, mais le Ministre répond : « ce sont les enfants qui sont en difficulté, aidons-les le soir après la classe ». Renvoyer ainsi la responsabilité sur les élèves et les enseignants ne permettra pas de changer la situation. L'Etat choisit la mise en concurrence, la culpabilisation, la culture du résultat, l'évaluation pour tous. **Mais il s'exonère de sa propre obligation de résultat et de moyens.**

C'est d'un tout autre investissement dont l'école a besoin.

Pour le département de la Seine St Denis c'est 2600 postes qu'il faudrait créer pour :

- abaisser les effectifs,
- assurer le remplacement,
- créer des postes de maîtres supplémentaires pour travailler en petits groupes,
- améliorer la formation et le temps de concertation des enseignants,
- développer l'aide aux enfants en difficulté par un développement des RASED,
- scolariser les enfants de 2 ans.

Le 18 Février de 11 h 30 à 13 h 30, les enseignants, les élus, les parents porteront à l'Inspection Académique, les demandes des écoles pour la création des postes nécessaires pour la rentrée 2008, qui tiennent compte de nos revendications.

**Pour un réel investissement
dans le service public d'Education
ENSEMBLE exigeons que l'école donne
à tous les enfants les moyens de leur réussite.**



et si on faisait grève le jour du C.T.P.D. ?

Consultation sur la journée du 21 mars 2008

La dotation pour l'Académie de Créteil est de 101 postes pour la rentrée 2008. L'Inspecteur d'Académie nous a déjà annoncé que cette dotation sera, en majeure partie, sûrement absorbée par le 77 dont les besoins en postes sont criants.

Donc pour notre département, il s'agira de récupérer des postes pour faire face aux besoins. L'Inspecteur d'Académie nous a déclaré qu'il maintiendrait les normes habituelles. Mais leur amélioration n'est pas à l'ordre du jour, comme ne l'est pas non plus l'amélioration des remplacements.

Déjà des annonces non officielles, telles que suppressions des maîtres supplémentaires, aucun stage CAPA-SH option G, peu de départ en stage option E..., nous sont parvenues.

Le report de la carte scolaire après les élections municipales ne permet pas de prendre en compte les besoins réels des écoles en matière de créations de

postes. L'Inspecteur d'Académie va donner aux syndicats les propositions le 17 mars... faire une réunion d'IEN le 18, un groupe de travail les 19 et 20... Et le 21, tout serait verrouillé ? Refusons cette marche forcée.

Après l'action du 18 février à l'Inspection Académique pour faire émerger les besoins, nous devons continuer.

Dans ce contexte de restrictions et de casse du Service Public d'Education, il paraît indispensable de refuser la tenue du CTP le 21 mars initialement prévu pour entériner la carte scolaire 2008, et d'en faire une journée d'action.

**Débattez-en au sein des écoles
et renvoyez-nous cette consultation à
SNU.ipp 93, Bourse Départementale du Travail,
1 place de la Libération, 93016 Bobigny cedex**

Ecole.....

Ville.....

Pour le 21 mars 2008, seriez-vous pour ?

→ **Une manifestation à l'Inspection Académique :**

OUI Combien d'enseignants consultés.....

NON Combien d'enseignants consultés.....

→ **Une journée de grève avec manifestation :**

OUI Combien d'enseignants consultés.....

NON Combien d'enseignants consultés.....

→ **Autre moyen d'action :**

.....

OUI Combien d'enseignants consultés.....

NON Combien d'enseignants consultés.....

Nombre total d'enseignants consultés dans l'école.....